

7eme édition du Concours national de la création agroalimentaire bio



7eme édition du Concours national de la création agroalimentaire bio

Premier département agricole de l'Hexagone et leader en grandes cultures biologiques, le Gers s'engage résolument dans le bio et propose une offre globale et unique en France pour soutenir la création et le développement des activités de transformation.

Créé en 2012 à l'initiative de la CCI du Gers, ce concours est le seul à s'adresser exclusivement aux créateurs et dirigeants d'entreprises agroalimentaires bio.

Il récompense l'originalité d'un projet d'entreprise (« Prix création ») ou celle d'un nouveau produit (« Prix développement »).

Au total 30 000 € de dotations, des référencements tests, des prestations d'accompagnements, abonnements.... sont offerts afin de donner un vrai coup de pouce commercial aux créateurs et PME innovants.

Dépôt des dossiers jusqu'au 31 mars 2019.

L'an passé, la 6ème édition avait battu son record de participation avec 42 dossiers déposés. Le jury, composé de professionnels de l'agroalimentaire bio, avait ensuite choisi de distinguer deux précurseurs sur une niche prometteuse : celle des fromages végétaux.

Le Prix « Création », récompensant l'originalité d'un projet d'entreprise avait été décerné à **Tomm'Pousse** (Nanterre) et le **Prix « Développement »**, soutenant la création d'un nouveau produit, à **La petite Frawmagerie**, (Clermont-Ferrand), tous deux s'étant partagés 30 000 € de dotations (Photo de une, Jean-Bernard Wiorowski).

En savoir plus : <http://www.concoursbio.gers.cci.fr>